

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Ravet-Anceau, 24 février 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 2 p. (35r, 36v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Baptiste Ravet-Anceau, 24 février 1875, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48352>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 février 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Ravet-Anceau, Jean-Baptiste \(1809-1877\)](#)

Lieu de destination 50 bis, rue du Faubourg Notre-Dame, Lille (Nord)

Description

Résumé Sur une créance de Quaintenne. Ravet-Anceau a écrit à Godin le 29 novembre 1874 que la créance de Quaintenne était d'un montant supérieur à sa dette envers lui. Godin informe Ravet-Anceau qu'un huissier de Guise chargé de traiter à l'amiable avec le créancier de Quaintenne à Lille lui a appris qu'une saisie-arrêt sur ce créancier ne laissait pas l'espoir de récupérer quelque chose. Godin

demande son avis à Ravet-Anceau.

NotesLa lettre est signée : « Godin | 28 rue des Réservoirs | Versailles ».

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Quaintenne, Étienne Louis Joseph \(1811-\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 10/10/2023
